



Action C 3-7

Mise en place d'un suivi géomorphologique des cours d'eau

Descriptif technique de l'action :

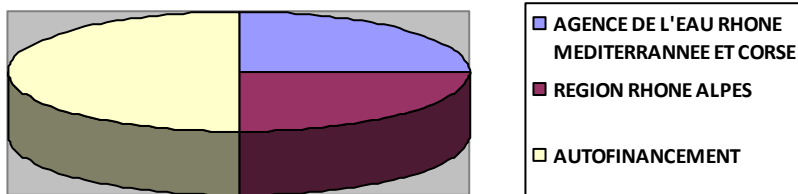
Plusieurs éléments composent ce suivi géomorphologique :

- il s'agit tout d'abord de réaliser quelques levés topographiques complémentaires sur le bassin versant afin d'avoir un état des lieux exhaustif et pouvoir compléter l'analyse de l'évolution des profils du bassin versant entre 1987 et 2007.

- concernant l'opération de gestion des atterrissements (action B1-1.5) : définition de l'état initial puis suivi géomorphologique 2 ans après l'enlèvement ou la réinjection de matériaux, afin de vérifier le comportement des cours d'eau suite aux interventions prévues.

Au total, le suivi géomorphologique est chiffré à 37 500 € HT.

Bilan financier	
Dépense totale réglée au 16/07/2015 :	35 160 € HT soit 42 051,36€ TTC
Subventions attendues :	10 548,00 €
Subventions Agence de l'Eau (30% du HT)	
Subvention Région Rhône-Alpes (30% du HT)	10 548,00 €
Soit autofinancement (50% du TTC):	20 955,36 €



FINANCEURS



Rhône-Alpes ^{Région}